

L'Institut Supérieur Industriel de Promotion Sociale s'inscrit dans une dynamique d'amélioration continue.

Elle se structure autour d'une culture de la Qualité en veillant au respect des lois, des personnes et de la liberté académique.

L'Institut Supérieur Industriel de Promotion Sociale s'engage à :

1. Assurer un accueil personnalisé et permanent pour permettre à tous ses membres de s'y intégrer pleinement.
2. Installer et pérenniser un climat humain convivial et constructif entre tous les membres de l'Institution.
3. Construire un cadre de travail propice à la performance, à la maîtrise de la compétence et au développement personnel
4. Organiser une administration proche et rapide par des procédures harmonisées et simplifiées.
5. Développer un enseignement efficace et novateur.
6. Fournir un système d'informations fiables et mises à jour ;
7. Garantir une circulation des personnes, des savoirs, des compétences et des données ;
8. Donner l'accès au cadre de référence définissant les finalités et les objectifs de l'Institution
9. Organiser des évaluations transparentes, objectivables et centrées sur la compétence.
10. Etablir et valoriser les interactions entre ses membres, les partenaires extérieurs et le monde du travail.

R. Bruno

